

# Microfinance et petites entreprises forestières



# Microfinance et petites entreprises forestières

ÉTUDE  
FAO:  
FORÊTS

146

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-205412-2

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière  
de publications électroniques  
Division de la communication, FAO  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie  
ou, par courrier électronique, à:  
[copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

© FAO 2007

# Contents

Remerciements	vii
Avant-propos	ix
Sigles et abréviations	xi
Résumé	xiii
<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2. Exigences de microfinance de la part des petites entreprises forestières</b>	<b>3</b>
Petites entreprises forestières	3
Aspects productifs	5
Aspects économiques	12
Aspects sociaux	13
<b>3. Sources de microfinance pour les entreprises forestières</b>	<b>17</b>
Services de microfinance	17
Fournisseurs de microfinance	31
Portée de la microfinance	46
Pérennité financière	49
Impact sur l'environnement	55
<b>4. Népal: programme de développement des micro-entreprises dans le district de Parbat</b>	<b>57</b>
District de Parbat	58
Programme de développement des micro-entreprises (MEDEP)	59
Programme: moyens d'existence et foresterie (LFP)	62
Conclusions	64
<b>5. Guatemala: BANRURAL et Bancafé dans le Petén</b>	<b>65</b>
Le Département du Petén	66
Bancafé	67
BANRURAL	69
Défis pour l'avenir	70
Conclusions	71
<b>6. Soudan: Association de producteurs de gomme arabique de Elmirehbiba</b>	<b>73</b>
Microfinance au Soudan	74
Village de Elmirehbiba	76

Association de producteurs de gomme arabique de El mirehbiba (EGAPA)	77
Conclusions	79
<b>7. Pérou: l'industrie de la noix du Brésil dans le Madre de Dios</b>	<b>81</b>
Microfinance au Pérou	82
Département de Madre de Dios	83
Services de microfinance dans le Madre de Dios	83
Conclusions	87
<b>8. Conclusions</b>	<b>91</b>
Cadre politique favorable	93
Services d'appui aux entreprises, facilitation sociale et infrastructures rurales	94
Amélioration des capacités des institutions de microfinance	94
<b>Bibliographie</b>	<b>101</b>

## Tableaux

1 Avantages et inconvénients des différentes catégories d'institutions de microfinancea	33
2 Indicateurs financiers et indices de référence de la performance des institutions de microfinance	51
3 L'importance de divers services de microfinance pour différentes petites entreprises forestières	92

## Encadrés

1 Les petites entreprises et l'accès à la microfinance au Brésil	6
2 L'utilisation de la noix de karité au Ghana	8
3 La prestation de services environnementaux par le secteur privé au Costa Rica	9
4 La production de charbon de bois en Asie	11
5 Les contraintes sociales à l'accès aux services de microfinance:petites entreprises en Afrique du Sud	15
6 Prestataires de services de microfinance à l'intention des petites entreprises du Guyana	18
7 Situation financière des petites entreprises en Ouganda	18
8 Mobilisation de micro-épargne: la Workers Bank en Jamaïque	21
9 Prêt collectif en Amérique latine	24
10 Foresterie à bail pour les petites entreprises au Népal	26
11 Micro crédit-bail: ANED en Bolivie	29
12 Microcrédit en Papouasie-Nouvelle-Guinée	35
13 ONG de microfinance: l'Association ASA au Bangladesh	37
14 Reclassement d'une ONG de microfinance en une banque commerciale: BancoSol en Bolivie	39
15 Coopératives d'épargne et de crédit en République-Unie de Tanzanie	41
16 Le système de coffre de la Gambie	42
17 Financement par prêt sur gages: Perum Pegadaian en Indonésie	43
18 Sappi et les mécanismes de sous-traitance	45
19 Élargissement de la portée du Centre pour l'agriculture et le développement rural (CARD), Philippines	48
20 Propositions d'appui du gouvernement et d'institutions de microfinance appropriées en faveur des petites entreprises	98



# Remerciements

Cette publication s'appuie sur un projet présenté par Paolo Spantigati et Anna Springfors, dont le professionnalisme et l'abnégation ont fortement contribué à la réalisation de cet ouvrage.

Nous adressons également nos remerciements particuliers aux auteurs des études de cas, qui ont conféré à cette publication un aspect plus pratique et explicite: Ruth Junkin pour les études de cas concernant le Guatemala et le Pérou, Surya Binanyee, Indu Sapkota, Bhishma Subedi et Laxman Pun pour l'étude de cas concernant le Népal, et Abubakr Ibrahim Hussein pour l'étude de cas concernant le Soudan.

Le projet a été largement diffusé au sein de la FAO, pour révision par des pairs. L'orientation et la coordination d'ensemble lors de la préparation, de l'édition et de la parution de la publication finale ont été assurées par Sophie Grouwels et Sven Walter.

Cette publication n'aurait pu être réalisée sans le soutien financier de la Norvège.



## Avant-propos

Le manque d'apports financiers et d'accès aux services de microfinance constitue bien souvent un problème pour les producteurs forestiers locaux. Cette publication apporte son tribut à l'Année internationale du microcrédit 2005, en se concentrant sur les questions financières intéressant les petites entreprises forestières, dans le cadre de la stratégie du secteur forestier visant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, la réduction de la pauvreté et de la faim.

Cette publication examine les besoins de microfinance des petites entreprises et les difficultés qu'elles rencontrent. Elle analyse les différents types d'institutions de microfinance, le rôle qu'elles peuvent jouer dans le secteur forestier, compte tenu des caractéristiques des petites entreprises et communautés forestières, et leur impact sur les moyens d'existence et l'environnement au niveau local.

La documentation disponible sur le thème spécifique de la microfinance liée aux petites entreprises et communautés forestières est limitée. Il est peu probable qu'une approche purement «forestière» de la microfinance, reposant sur des institutions de microfinance exclusivement consacrées au financement des petites entreprises du secteur forestier, soit intrinsèquement durable. Du reste, le revenu de nombreux ménages vivant dans la forêt provient d'un large éventail d'activités, forestières ou non. Un des thèmes clés du développement durable des petites entreprises est de déterminer le moyen de mettre en place et de soutenir la fourniture de services de microfinance de façon soutenable. Cette publication présente des exemples de réussites, afin de fournir des éléments de base pour l'orientation des décisions lors de la tentative d'élargir la portée des institutions de microfinance aux communautés forestières. Elle s'appuie essentiellement sur un examen de la bibliographie, sur des études et de la documentation d'organisations internationales de développement, sur des expériences documentées de projets, sur des connaissances et expériences internes à la FAO, sur le concours d'institutions internationales de financement, d'autres organismes pertinents et de centres de connaissances, ainsi que sur quatre études de cas réalisées sur trois continents différents.

Cet ouvrage a pour ambition de servir de point de référence utile et de source d'inspiration pour des institutions nationales et internationales concernées la conception de politiques et projets de développement des communautés forestières, telles que les donateurs, les institutions publiques et les directeurs de programmes/projets. Il devrait également intéresser les institutions prestataires de services financiers à l'intention des petites entreprises en milieu rural.



**R. Michael Martin**, Directeur  
Division des politiques et  
de l'information forestières  
Département des forêts de la FAO



**Wulf Killmann**, Directeur  
Division des produits et des  
industries forestiers  
Département des forêts de la FAO



---

## Sigles et abréviations

<b>ACOFOP</b>	Association des communautés forestières du Petén, Guatemala
<b>ADBN</b>	Banque de développement agricole du Népal
<b>ANED</b>	Asociación Nacional Ecuménica de Desarrollo (Association nationale œcuménique de développement), Bolivie
<b>ASA</b>	Association for Social Advancement (Association pour le progrès social), Bangladesh
<b>BANRURAL</b>	Banco de Desarrollo Rural (Banque de développement rural), Guatemala
<b>BAsD</b>	Banque asiatique de développement
<b>BID</b>	Banque interaméricaine de développement
<b>BIOFOR</b>	Biodiversity and Sustainable Forestry project (Projet de conservation de la biodiversité et de développement forestier durable), Agence des États-Unis pour le développement international/Chemomics
<b>CARD</b>	Centre pour l'agriculture et le développement rural, Philippines
<b>EGAPA</b>	Association de producteurs de gomme arabique de El mirehbiba, Soudan
<b>FDF</b>	Fonds de développement forestier, Costa Rica
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>GCAP</b>	Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres
<b>IPED</b>	Institute of Private Enterprise Development (Institut de développement de l'entrepreneuriat privé), Guyana
<b>LFP</b>	Livelihoods and Forestry Programme (Programme: moyens d'existence et foresterie), Népal
<b>MEDEP</b>	Programme de développement des micro-entreprises, Népal
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PAR</b>	Portefeuille à risque
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>RDA</b>	Rendement de l'actif
<b>ROSCA</b>	Association d'épargne et de crédit tournants, Jamaïque



## Résumé

Aux termes de cette publication, on entend par petites entreprises forestières celles dont les activités économiques sont conduites principalement au niveau individuel ou du ménage, qui emploient normalement des membres de la famille, des parents proches ou des voisins, et dont la main-d'œuvre salariée est négligeable. Ce sont les entreprises forestières qui probablement connaissent le plus de difficultés à accéder aux services de microfinance, et qui seraient les clients primordiaux de la microfinance, bien que de plus grandes entreprises puissent partager les mêmes contraintes et besoins.

Les petites entreprises plantent, achètent et transforment des intrants, innovent, améliorent leur productivité et modernisent continuellement. Leurs besoins de financement intéressent divers services de microfinance: des prêts à court terme pour le financement d'intrants tels que des engrais et de la main-d'œuvre, pour le stockage et la transformation des produits; des prêts à moyen et long termes, des participations au capital et du crédit-bail pour le matériel et les plants; de l'épargne pour fluidifier la consommation et les fluctuations de trésorerie, et pour accumuler du capital afin de couvrir les besoins d'investissement; des assurances pour protéger les récoltes et garantir le remboursement des prêts; et des services de paiement. La plupart des petites entreprises déroulent leurs activités forestières en commun avec d'autres activités de transformation, de services ou agricoles, et figurent donc rarement comme des entités séparées.

L'accès limité aux services de microfinance est un obstacle au développement des petites entreprises. La nature plus risquée de leurs activités ainsi que le fait qu'elles sont en général situées dans des zones reculées représentent un défi particulier et un coût élevé pour les institutions de microfinance qui désirent les servir. Pourtant, les gouvernements devraient se garder d'imposer des plafonds sur les taux d'intérêts qui limitent la capacité des institutions de microfinance de devenir pérennes et de permettre à un nombre croissant de ménages d'accéder en permanence à leurs services. Des programmes subventionnés d'octroi de crédit ciblé, le plus souvent assortis de faibles taux de recouvrement des prêts, compromettent le développement d'une microfinance durable et déforment le marché. Les instituts opérant en milieu rural ne devraient pas être contraints d'offrir des produits financiers de qualité inférieure aux petites entreprises ni de risquer d'aggraver la qualité de leur portefeuille en imposant des quotas en matière de prêts forestiers. Des procédures financières fiables, des taux de recouvrement des coûts et une autonomie de gestion des institutions de microfinance devraient être respectés.

Les institutions de microfinance devraient plutôt développer des moyens novateurs pour dispenser leurs services et améliorer leurs capacités, afin de réduire les frais de transaction et de mieux servir leurs clients. L'expérience mondiale enseigne que la microfinance peut être diffusée avec succès, même dans les zones rurales reculées et les environnements difficiles.

Les services de microfinance peuvent être offerts par différents types d'institutions officielles et semi-officielles (banques, ONG, coopératives financières), ainsi que par des sources non financières (négociants, acheteurs, etc.) et des sources informelles (parents, prêteurs d'argent). Diverses institutions présentent différents avantages et inconvénients en termes de portée, gouvernance et services fournis. Pour appuyer l'expansion des institutions de microfinance vers les zones rurales, les programmes des gouvernements et donateurs devraient tenir compte de la nature des obstacles rencontrés, de l'infrastructure financière existante et des besoins à correspondre, et adopter l'approche la plus adaptée à la situation locale.

Quatre études de cas ont été réalisées afin d'examiner différentes institutions fournissant des services de microfinance aux petites entreprises, notamment:

- un programme de développement des micro-entreprises dans le district de Parbat, au Népal;
- la fourniture de services de microcrédit et microfinance à des concessions forestières dans le département de Petén, au Guatemala, par deux banques commerciales;
- les opportunités et défis dérivant de l'application de la microfinance, au Soudan, par une association de producteurs de gomme arabique dans le village de Elmirehbibba;
- des services de microfinance disponibles aux récoltants de noix du Brésil dans le Département de Madre de Dios, au Pérou.

À Parbat, au Népal, les prêts collectifs à l'appui des micro-entreprises (forestières et non) sont octroyés par la Banque de développement agricole du Népal, dans le cadre d'une initiative du gouvernement soutenue par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le programme est un succès à la fois du point de vue de sa portée que de celui de sa durabilité, dépassant la cible de clients fixée initialement, atteignant d'excellents taux de recouvrement et réalisant des profits. Les résultats positifs montrent que la fourniture de services de microfinance aux petites entreprises peut se faire à travers les groupes, de façon durable, même dans les zones rurales montagneuses difficiles d'accès. La prestation effective de services d'appui aux entreprises, tels que la sélection de valides micro-entrepreneurs potentiels, le développement de l'esprit d'entreprise, des compétences techniques et d'encadrement, la promotion de liaisons avec les marchés, et le transfert de technologies, est indispensable au succès des petites entreprises, et par conséquent à la performance de recouvrement du crédit.

Le cas des entreprises forestières communautaires du Petén, au Guatemala, montre comment des baux forestiers clairement formulés, de concessions forestières légalement établies, ont amené deux banques commerciales, Banco de Desarrollo Rural (BANRURAL) et Banco del Café (Bancafé), à servir avec succès des petites entreprises productrices de bois d'œuvre. L'assistance technique et l'appui aux entreprises ont aidé les micro-entrepreneurs à préparer de solides plans d'exploitation annuels et à consolider leurs besoins financiers, facilitant ainsi leur accès aux banques.

Au Soudan, un cadre juridique inadéquat entrave le développement d'un secteur de la microfinance solide et durable, et des programmes de crédit subventionné encourageant

les clients à adopter un modèle d'emprunt erroné. Dans un tel environnement, le succès de l'Association de producteurs de gomme arabique de Elmirehbiba comme association d'épargne et de crédit est fortement compromis par des qualifications professionnelles inappropriées, des difficultés d'accès au financement à long terme, et un manque de services financiers intéressants. Les producteurs perçoivent l'association comme un simple dispositif d'octroi de crédit, et l'association, quant à elle, n'a pas réussi à mobiliser l'épargne de ses membres. En même temps, les négociants de gomme arabique prêtent aux producteurs avec des marges de profit très élevées sur la base de cautions personnelles, profitant de leur connaissance du secteur et du manque de solutions alternatives, c'est-à-dire d'institutions de microfinance disponibles.

Dans le même ordre, le cas des récoltants de noix du Brésil dans le Département de Madre de Dios, au Pérou, montre comment en l'absence d'un soutien adéquat en matière de sensibilisation et de dispositions réglementant le système de concessions forestières, certaines activités économiques spécifiques, exigeant des connaissances sectorielles, peuvent dissuader les institutions de microfinance de pénétrer sur le marché des petites entreprises, alors même que les intervenants des filières d'approvisionnement offrent du microcrédit de façon rentable.

Plusieurs interventions publiques peuvent aider les services de microfinance à accéder aux petites entreprises. Il s'agit notamment de créer un cadre politique et une infrastructure financière propices à la microfinance, fournissant un appui aux entreprises et une infrastructure de marché favorables à la production, renforçant le potentiel économique des petites entreprises et améliorant la prestation de services des institutions de microfinance.

En premier lieu, un environnement politique prometteur, à même d'assurer une stabilité macroéconomique, est un élément fondamental, simultanément à un cadre réglementaire de microfinance approprié ainsi qu'à un régime foncier et des droits de propriété adéquats. Un tel environnement encourage le développement ou la disponibilité continue de services de microfinance rationnels et fiables, ciblés vers les petites entreprises, et favorise la concurrence et la pénétration des institutions de microfinance sur le marché tout en assurant la protection de la clientèle. La prise en compte des prix de couverture des charges et la promotion de la concurrence et de l'efficacité institutionnelle, en mettant l'accent sur la transparence dans la fixation des prix, favoriseront la baisse des taux d'intérêt à terme.

En deuxième lieu, lors de l'appui à l'élargissement des services de microfinance aux petites entreprises, les gouvernements et les donateurs ne devraient jamais perdre de vue l'importance d'assortir la promotion de la microfinance du soutien commercial et social nécessaire. Les petites entreprises doivent être économiquement pérennes et rationnelles afin de tirer rentablement parti des services de microfinance. Cela peut passer à travers:

- des services de vulgarisation forestière et d'appui aux entreprises;
- la sélection d'entrepreneurs forestiers potentiels;
- la formation à des innovations rentables (produits, procédés commerciaux, applications de technologie);
- la fourniture d'appui à la commercialisation.

La mobilisation sociale peut favoriser la sensibilisation des petites entreprises aux services de microfinance, la diffusion d'informations concernant les institutions de microfinance, le développement d'une alphabétisation de base, d'un apprentissage du calcul et d'une formation professionnelle à l'intention des femmes, peuples autochtones et autres groupes défavorisés, et la mobilisation et création de groupes autonomes pour intervenir sur les marchés de la microfinance.

En troisième lieu, une assistance technique ciblée de haute qualité peut seconder les institutions dans l'adoption de technologies et de services de microfinance adaptés aux besoins des petites entreprises, et dans l'amélioration de la gestion et de leur performance financière. Les gouvernements et les donateurs doivent concentrer au mieux leur assistance technique dans des domaines tels que le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des institutions de microfinance, y compris en ce qui concerne les entreprises plus petites et leurs activités, l'amélioration de l'infrastructure financière, la promotion des meilleures pratiques, la transparence de l'information, l'appui à la réduction des coûts de transaction, l'innovation pour les produits et la mobilisation commerciale de ressources. Les interventions importantes, susceptibles d'accroître sensiblement la performance du secteur de la microfinance dans un pays ou une région, comprennent: le reclassement et l'intégration des institutions financières informelles (enregistrement, établissement de rapports, statut juridique, questions prudentielles, supervision); l'appui aux liaisons et réseaux entre institutions et la mise en place de services fâtières; le rapprochement des banques avec les institutions de microfinance informelles locales; la transformation de banques de développement agricole en prestataires pérennes de finance agricole et autres services de microfinance.

L'accent devrait être placé sur la fourniture de services de microfinance à l'intention des ménages ruraux, et non sur l'octroi de crédit à la production arboricole et forestière. Les besoins d'ensemble en microfinance générés par les activités des ménages ruraux, leurs nécessités de financement et leur capacité de remboursement devraient être considérés, et non uniquement le financement destiné aux investissements spécifiques des petites entreprises. Tandis que le calendrier de remboursement des prêts destinés à la production devrait se baser sur des estimations de flux de trésorerie générés par les investissements, les flux de liquidités des ménages découlant d'autres activités peuvent servir de source supplémentaire de financement pour rembourser le prêt. Certaines institutions de microfinance ont répondu à ce problème en basant leur décision de prêter sur la capacité de remboursement existante du ménage rural, sans aucun examen préalable des nouveaux investissements ou activités proposés. Les méthodes d'examen préalable des prêts, prenant en considération les activités de la famille tout entière et les flux de liquidités du ménage, au lieu de se concentrer uniquement sur les flux de trésorerie des activités d'investissement des petites entreprises spécifiques, peuvent favoriser le développement d'opportunités de crédit.

Les petites entreprises devraient pouvoir disposer d'une gamme variée d'options de financement parfaitement adaptées à d'éventuelles stratégies hétérogènes d'investissement et de production. Par exemple, dans les zones marginales où prévalent des activités à

faible rendement, les groupes autonomes ou coopératives de crédit, qui sont orientés vers l'épargne et opèrent au coût nominal, ou les ONG à forte orientation sociale, dont la portée est focalisée sur la pauvreté, seraient probablement plus appropriés. Dans les zones à fort potentiel de rendement économique, et où opèrent des entreprises plus petites et rentables, les coopératives de crédit plus importantes ainsi que les banques (banques rurales, banques commerciales) ayant des approches individuelles et de groupe et gérées de façon professionnelle, seraient probablement plus adaptées.

Les institutions et autorités locales, tels que le personnel d'encadrement agricole et les forestiers peuvent jouer un rôle important en aidant les institutions de microfinance à filtrer la clientèle, à discerner les activités économiques pour lesquelles leurs clients entendent emprunter et les risques que cela comporte, à superviser les prêts et respecter les remboursements (contribuant, par là même à la réduction des coûts de transaction, et favorisant le développement de la microfinance).

